

Grille de rémunération

FO ne signera pas

À la suite de la consultation de ses syndicats, les instances fédérales de FO Énergie ont pris la décision de ne pas signer le projet d'accord portant sur la « modernisation » de la grille salariale des IEG proposé par les employeurs.

Cette décision, prise en responsabilité, résulte d'une expression claire : il est inenvisageable d'entériner **une prétendue « modernisation » de la grille salariale qui n'apporte aucune amélioration réelle** et qui acte, au contraire, plusieurs reculs sociaux majeurs.

Ces reculs se traduisent notamment par :

- La diminution des Augmentations Individuelles, qui passeraient en moyenne de 2,3 % à 2 %;
- La création de « pas » de 0,1 %, accentuant l'individualisation des rémunérations et rendant le contrôle social quasiment impossible;
- Une revalorisation minimaliste du salaire minimum, poursuivant l'écrasement progressif de la grille;
- L'absence de véritable reconnaissance de l'ancienneté et de l'expérience professionnelle.

La précédente réforme de la grille salariale avait déjà été accompagnée d'engagements pris par les employeurs. Pourtant, **au fil des années, ces engagements n'ont pas été respectés** dans un contexte d'austérité salariale organisée.

Aujourd'hui, les promesses avancées sont identiques à celles formulées lors de la précédente réforme. **FO Énergie ne peut donc accorder sa confiance** à des engagements qui, par le passé, n'ont jamais été tenus.

Le projet d'accord est soumis à signature pour le 19 juin 2026.

Si certaines organisations syndicales faisaient le choix d'accompagner ce texte, FO Énergie prendra toutes ses responsabilités en exerçant son droit d'opposition afin d'**empêcher la validation de cet accord de recul social** et d'obtenir la réouverture immédiate des négociations.

FO Énergie appelle les salariés à se mobiliser massivement durant cette période :

- en signant la [pétition](#),
- en interpellant les directions.



C'est par un rapport de force collectif que nous pourrons empêcher l'affaiblissement de notre grille salariale et la remise en cause de nos garanties collectives. Dans cet esprit, FO Énergie engagera des démarches auprès des autres fédérations syndicales.

Agir, ne pas subir!

